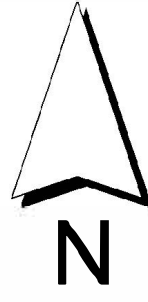


PLAN LOCAL D'URBANISME

Documents graphiques au 1/5000
Commune entière



Approbation du PLU : 29 mars 2004

Modification n°1 : 03 septembre 2009

Modification simplifiée n°1 : 22 novembre 2013

Modification simplifiée n°2 : 29 juin 2018

Mise à jour n°1 : 06 juin 2024

Mise à jour n°2 : 18 juin 2026

Modification n°1: 3 septembre 2009
Modification simplifiée n°1: 22 novembre 2013
Modification simplifiée n°2: 29 juin 2018



Grand Besançon Métropole

La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon Cedex

Légende :

ZONES AGRICOLES

- A

Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- Ai

Secteur de la zone A à caractère inondable.

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N

Zone à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.
- Ni

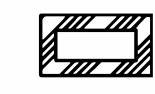
Secteur de la zone N, à caractère inondable.
- Nj

Secteur de la zone N, où les abris de jardins sont autorisés
- Nr

Secteur de la zone N, soumis à des risques de mouvements de terrain.

- 

Limite de zones
- 

Limite de secteurs
- 

Elément remarquable du paysage
(art. L.123.1 7° du code de l'urbanisme)
- 

Marges d'isolement et de recul